

Coordonnateur Régional de Formation - Cour d'appel de Versailles
Programme de la session de formation continue déconcentrée sur le thème de :
« la réparation juridique du préjudice corporel »
21 janvier 2011 de 9 heures à 17 heures 30
Lieu de la formation : HEDAC - 187 Avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

INTRODUCTION

Monsieur Alain NUÉE - Premier Président de la Cour d'appel de Versailles
Maître Dominique MARÇOT – Président de l'HEDAC

– LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE CORPOREL : PRINCIPES DE BASE ET ACTUALISATION AVEC LA LOI DU 21 DÉCEMBRE 2006 - (exposé de 60 minutes)
Madame Christine SOUCIET : Conseiller - Cour d'appel de Versailles

ECHANGES

– LE MÉDECIN EXPERT ET SA MISSION AU REGARD DE LA NOMENCLATURE DINTHILLAC ET DE LA LOI DU 21 DÉCEMBRE 2006 - (exposé de 15 minutes)
Monsieur le Docteur Alain NYS : Expert judiciaire

ECHANGES

– PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL DE LIQUIDATION DU PRÉJUDICE CORPOREL INTER COURS - (exposé de 45 minutes)
Monsieur Benoît MORNET : Conseiller - Cour d'appel d'Agen

ECHANGES

PAUSE DÉJEUNER

– INTERVENTION DE LA CNAMTS SUR LES PRESTATIONS ET LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES TIERS PAYEURS - (exposé de 15 minutes)
Madame Fanny Richard, Responsable adjointe
du département de la Coordination des politiques - CNAMTS

- INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT : AGENT JUDICIAIRE DU TRÉSOR - (exposé de 15 minutes)
Monsieur Jean-Paul Besson , magistrat
sous directeur du droit privé et du droit pénal , agent judiciaire adjoint du Trésor

– LE RECOURS DES TIERS PAYEURS - (exposé de 45 minutes)
Maître Blandine HEURTON, Avocat au Barreau du Val d'Oise

ECHANGES

– LA JURISPRUDENCE RÉCENTE DE LA COUR DE CASSATION - (exposé de 45 minutes)
Monsieur Hugues ADIDA-CANAC : Conseiller référendaire à la Cour de Cassation

ECHANGES